



Politique de la ville

8



Social

10



Fête

16

2013



2013

La solidarité en action

magazine

lucé



# sommaire

## n°23

travaux 12

Le service culturel propose aux scolaires des projets visant l'accès, la promotion et le partage d'une culture pour tous.



dossier 4



Les travaux se poursuivent avec la rénovation de la voirie rue François Foreau et la réfection du gymnase Jean Boudrie.



lucé magazine

Directeur de la publication:  
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination:  
Service Communication

Conception - Maquette:  
Service Multimédi@

Service Communication:  
5, rue Jules Ferry - 28110 Lucé  
Tél. 02 37 25 68 25 - Fax 02 37 34 72 66

Impression:  
Corlet Imprimeur  
14110 Condé-sur-Noireau

Tirage: 8 500 exemplaires

Diffusion: Distrib'Services

© Tous les droits réservés  
Ville de Lucé

Crédits photos: Ville de Lucé  
Cover Brad Pict, Redshinestudio, p.4-6  
Marco Mayer Fotolia.com

I.S.S.N.: 1148-6058



Imprimé en France par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

## éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► Comme promis nous sommes venus à votre rencontre.

Les réunions publiques qui se sont tenues au sein des écoles Jean Jaurès et Les Béguines nous ont permis de vous écouter, de répondre à vos interrogations et de continuer à vous expliquer le sens de notre action. Nous poursuivons ces rencontres au cours de l'année 2013 afin d'aller vers vous, au cœur de vos quartiers.

Travaux, aménagements, incivilités, solidarité, intercommunalité, logement social, vous nous avez interpellés sur tous les sujets qui font votre quotidien, le nôtre également, et vous avez ainsi témoigné votre intérêt pour la Ville de Lucé.

Vous l'avez compris, l'évolution de notre ville s'inscrit désormais

Projet A154 : la Ville favorable au tracé Est rapproché.



actu **15**

## sortir 18

L'actualité culturelle de ce début d'année promet d'être riche en événements.

- p. 4 dossier
- p. 8 politique de la ville
- p. 9 éducation
- p. 10 social
- p. 12 travaux
- p. 14 actu
- p. 16 fête
- p. 17 en bref
- p. 18 sortir
- p. 20 culture
- p. 22 pratique
- p. 23 associations

au sein d'une agglomération regroupant 47 communes avec lesquelles nous devons conjuguer le développement de ce large territoire.

Et même si nous ne prenons pas part à la gouvernance de cette entité, les élus représentant la Ville de Lucé au sein du conseil communautaire s'emploient à défendre vos intérêts et à faire entendre notre vision de la solidarité.

Ainsi, à l'occasion de la concertation sur le projet de l'A154, les élus lucéens ont tous voté pour le tracé Est rapproché, tracé le plus favorable à une diminution des nuisances engendrées par la circulation dans notre secteur et qui s'avère être également le moins onéreux.

Et pour ce qui concerne l'extension prévue du terrain des gens du voyage, tel qu'annoncé dans le magazine Votre Agglo, sachez que nous avons interrogé le Préfet sur les motivations d'une telle décision alors même que

la ville n'y a pas été directement associée.

Chartres Métropole est et restera un de nos partenaires privilégiés au quotidien.

La Ville de Lucé a toujours été précurseur en matière de solidarité intercommunale mais ce ne sera jamais au bénéfice d'un développement déséquilibré et inéquitable des territoires et de l'absence de partage des nuisances, notre rôle à tous étant d'être capables de dessiner le futur avec les contraintes d'aujourd'hui.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour l'année 2013. ■

# La culture à l'école

## Une évidence

Persuadé de l'importance de la place de la culture dans la construction et le développement de tout individu, le Service Culturel de la ville œuvre chaque année afin de favoriser l'accès à la culture en milieu scolaire.

**L**es affaires culturelles, le conservatoire de musique et d'art dramatique et la médiathèque proposent ainsi aux scolaires des projets visant l'accès, la promotion et le partage d'une culture pour tous.

## L'éducation musicale

L'action culturelle en milieu scolaire est une des nombreuses missions du conservatoire de musique. Le conservatoire se positionne comme un partenaire privilégié de l'Education Nationale en ce qui concerne l'enseignement musical. Ainsi, l'établissement s'ouvre largement à un grand nombre d'enfants au travers de nombreux projets.

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) en font partie. Elles permettent à 33 élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès et 46 élèves du collège Les Petits Sentiers de suivre ou de poursuivre une activité musicale pendant le temps scolaire. Les élèves, du CE1 à la 3<sup>ème</sup>, bénéficient ainsi d'un enseignement artistique renforcé dans un cadre leur garantissant les meilleures perspectives d'épanouissement.

Deux fois par trimestre, la semaine qui précède les vacances scolaires, les CHAM du collège proposent d'ailleurs aux autres élèves de l'établissement de découvrir leur apprentissage et leur expérience pendant la pause déjeuner, en leur offrant une prestation qui leur permet à tous de partager un moment musical en toute convivialité.





De plus, les CP et les CM2 étant des années charnières pour susciter des inscriptions en CHAM, un temps musical partagé entre des professeurs du conservatoire et ces élèves, est proposé avant chaque vacances sous la forme de séances d'une heure par classe pour toutes les écoles élémentaires de la ville.

### **Des projets visant l'accès, la promotion et le partage d'une culture pour tous**

Parallèlement, le développement des orchestres à l'école (OAE) se poursuit à l'école Jules Ferry. Une centaine d'enfants bénéficie de ce dispositif qui fait partie du projet d'établissement et de la vie de l'école : une classe d'orchestre a démarré cette année avec la pratique des cordes, une autre poursuit l'apprentissage des bois pour la deuxième année et une dernière classe entame sa troisième année d'étude des cuivres. Apprendre un instrument à l'école avec les professeurs du Conservatoire, jouer tous ensemble en classe ravit les écoliers.

Pour chaque concert de la saison musicale du Conservatoire, une séance scolaire est proposée en après-midi à toutes les écoles élémentaires de la Ville.

En plus de toutes ces actions, depuis de nombreuses années, le DUMIste (enseignant titulaire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en milieu scolaire) du Conservatoire accompagne les professeurs des écoles élémentaires et maternelles dans leurs projets. A raison de 12 heures hebdomadaires, il est un

partenaire privilégié pour créer des synergies entre les enfants, les enseignants et le conservatoire.

Plus globalement, des présentations artistiques sont mises en place par les professeurs du conservatoire dans les écoles quand un enseignant en fait la demande. Tout projet est le bienvenu et est étudié en concertation avec tous les acteurs.

Grâce à une politique de décentralisation instaurée depuis plusieurs années, toutes ces actions au sein des écoles : CHAM, orchestres à l'école, interventions des professeurs, ... offrent aux enfants une ouverture sensorielle, culturelle, artistique, émotionnelle, au service de leur éducation générale.

### **L'école du spectateur**

Les affaires culturelles ont à cœur d'amener les enfants et ados à découvrir les spectacles autrement. Soit en tant que tel, soit en utilisant comme support la littérature ou le théâtre.

Trois projets ont été mis en place pour la saison 2012/2013, s'adressant aux cycles 3 pour le premier, aux 4<sup>èmes</sup> pour le second et aux lycées pour le dernier.

#### **Place aux mômes**

Créé en 2005, « Place aux Mômes » s'articule autour de 5 lieux de diffusion d'Eure-et-Loir et concerne 25 classes sur le département.

En partenariat avec l'Inspection Académique et des conseillers en éducation musicale et en arts visuels, la vocation de « Place aux mômes » est d'apporter un cadre pédagogique, artistique et culturel à l'action d'animation de nos territoires, concernant en particulier des écoliers de cycle 3 du primaire.

Faire découvrir à l'enfant le spectacle vivant doit être un moment de plaisir, mais aussi un temps d'apprentissage et de réflexion afin d'aiguiser sa curiosité et de développer sa capacité d'analyse et son sens critique.

Le principe d'école du spectateur est de permettre à chaque enseignant de réaliser un projet de classe autour du spectacle vivant et en partenariat avec le lieu de diffusion.

Les membres de Place aux Mômes souhaitent apporter le soutien nécessaire : coordination, formation, action culturelle, soutien pédagogique et technique tout au long de la mise en place du projet et favoriser l'émergence d'ateliers de pratique artistique (musique, danse, théâtre...) associant des artistes des saisons culturelles.

Chaque projet de classe permet aux enfants d'entrer dans un processus de découverte du spectacle vivant, de découvrir les métiers avec les équipes administratives et techniques, de se familiariser avec un lieu de diffusion et de se préparer au spectacle.

Chaque classe assiste au moins une fois à un spectacle lors d'une représentation scolaire gratuite.

Après avoir reçu Aldebert (chanson), Trio pour un petit pois (musique), et le Prince Pipo (conte théâtralisé), nous proposons cette saison « La ferme des animaux » de Georges Orwell (Marionnettes de taille humaine).

Chaque année, le style de spectacle varie et permet de brosser un panel assez large d'expression artistique.

#### Action culturelle au collège

Depuis 2 ans, le service culturel travaille également en collaboration avec le service politique de la ville dans le cadre du PRE (Programme de Réussite Educative) afin de proposer des actions culturelles dans les collèges de Lucé.

La saison passée, quatre classes de 4<sup>ème</sup> d'Edouard Herriot ont travaillé sur « L'école des maris » de Molière en abordant les thèmes chers à cet auteur incontournable.

Le théâtre de tréteaux, la farce, la commedia Del Arte ont été abordés en amont avec le metteur en scène afin d'accompagner les élèves avant la représentation. Ceux-ci ont été mis à contribution pour jouer en classe un condensé de la pièce en langage contemporain. Cette approche du théâtre classique permet aux élèves de mieux appréhender ensuite la représentation, surtout lorsque les tirades se déclinent en vers.

Les spectacles se passent, contrairement aux cycles 3, en dehors du temps scolaire.

A l'issue de la représentation, le metteur en scène intervient une seconde fois afin d'aiguiser l'esprit critique des élèves-spectateurs. Les collégiens s'expriment et analysent la mise en scène, les costumes, les thèmes abordés...

Après le théâtre classique, le choix s'est porté

sur le thème des nouvelles, celles de Maupassant qui constitueront le cœur de projet de cette saison. Ce programme concerne 4 classes de 4<sup>ème</sup> du collège des Petits Sentiers et 5 classes du collège Edouard Herriot.

Les élèves s'initieront à son univers et s'imprègneront du contexte historique et social de son époque, son style littéraire réaliste, dramatique et emprunt d'humour noir.

L'étude sera concrétisée par une représentation des nouvelles choisies de Maupassant.

Ce projet est amené à se développer et à s'étoffer. Des séances de visite de salle, tout comme pour place aux mômes, pourraient être envisagées.

#### La culture au lycée

Pour la première fois cette année, une convention de partenariat a été signée avec le Lycée Elsa Triolet, en collaboration avec le service culturel et l'espace adultes de la médiathèque George Sand.

Les lycéens seront amenés à réfléchir sur le thème de la condition féminine à travers les écrits d'Olympe de Gouges, auteure de la déclaration des droits de la femme et des citoyens, comédienne, journaliste et révolutionnaire qui fût envoyée à l'échafaud.

L'intérêt de ce travail est de mettre en exergue la contemporanéité de ses propos et de favoriser un échange élèves/artistes ainsi qu'une réflexion sur les thèmes de la condition féminine, de l'humanisme, de la solidarité et de l'égalité hommes-femmes.

Le projet de spectacle mêlera diverses formes artistiques contemporaines telles que le rap, la vidéo, la guitare électrique permettant de refléter avec justesse les propos d'Olympe de Gouges.





## La médiathèque, lieu de découverte et d'apprentissage

Les divers espaces de la médiathèque proposent des accueils de classes, d'une durée variable selon les sections, durant les heures de fermeture au public.

Pour l'espace jeunesse, ces séances s'organisent autour d'un dialogue entre les enseignants et les bibliothécaires, et sur la mise en place d'un travail en commun dont le but est triple :

- Favoriser l'éveil des enfants et des jeunes à la lecture et au plaisir de lire,
- Permettre une appropriation des lieux et des ressources documentaires par l'élève,
- Faire de la bibliothèque un partenaire des projets pédagogiques de l'enseignant.

C'est également une occasion pour les bibliothécaires de faire découvrir les nouveautés ou leurs coups de cœur à travers une animation ludique.

La section adultes propose des visites de l'espace ainsi que des accompagnements à la recherche documentaire.

L'espace multimédia accueille des maternelles et primaires de Lucé. Chaque enfant, reçu une à deux fois par mois, dispose d'un poste afin d'appréhender l'utilisation de l'outil informatique. Les accueils préparés en étroite collaboration avec les

enseignants préparent les élèves au Brevet informatique et internet (B2i).

Les plus jeunes découvrent, à travers des activités ludo-pédagogiques, le maniement de la souris, la saisie avec le clavier et font leurs premiers pas avec un traitement de texte.

Dès le cycle 3, les élèves apprennent à utiliser internet mais aussi à porter leur réflexion sur la fiabilité des informations trouvées, à utiliser une messagerie et présenter un document à l'aide d'un traitement de texte.

A l'issue des accueils, les enfants emportent les dossiers qu'ils ont pu créer lors de leurs sessions : création d'un conte multimédia, une revue de classe ou un dossier portant sur des sujets étudiés en classe-histoire, éducation civique...

L'espace musique permet à l'enfant d'expérimenter une approche sensorielle du phénomène sonore et musical. Depuis plus de 5 ans, cet espace propose des créneaux chaque jeudi et vendredi réservés à l'accueil de classes de cycles 1, 2 et 3. Depuis 2009, il intervient également une fois par mois auprès du Relais Assistantes Maternelles.

Au programme pour les nourrissons : diffusion de berceuses et familiarisation aux petites percussions (grelots, maracas ...) et pour les scolaires : comptines à mimer ou à danser, jeux de rythmes à suivre et reconnaissance de sons et d'instruments. Des séances pédagogiques et ludiques, pour le plus grand plaisir des petites oreilles !

La Médiathèque, en partenariat avec le Conservatoire, proposera courant 2013 un parcours sonore, projet pédagogique autour de l'éveil musical pour les enfants de moins de 6 ans.

L'enfant, guidé par des animateurs, découvrira un parcours ludique qui l'aidera à se familiariser avec « l'objet sonore ».

Il explorera des éléments du monde sonore et tactile avec des objets à toucher, à frôler, à faire résonner : il pénétrera dans ce parcours avec son corps et ses oreilles.

Les diverses structures sonores vont également encourager les enfants à expérimenter différentes approches du son (Selon l'instrument comment obtenir le son? Avec quel geste?) au cours d'une expérience qui sera à la fois individuelle et collective.

### Festival Cornegidouille

La médiathèque participe chaque année en mars au festival Cornegidouille, en accueillant un spectacle pour la jeunesse. Afin de toucher un large public, plusieurs représentations ont lieu dans la salle du Jardin de Nohant. En 2013, c'est le thème de la nature et de la préservation de l'environnement qui sera abordé à travers « Plus pied », une création de la compagnie Aurachrome. ■

# Le Clos Margis fête ses 20 ans !

## Centre social

Depuis 20 ans, « Le Clos Margis » a pris place rue de Genève, non loin de la rue de Bruxelles, des écoles Les Hayes et Jean Macé et du Centre Communal d'Action Sociale.

Un large patio, destiné à l'accueil et l'orientation des adhérents, vous conduit sur trois salles d'activités, une salle informatique et des bureaux réservés à l'équipe d'animation.

**A**u fil du temps, cette structure a été successivement une maison de quartier, un centre socio-culturel, un centre social, une maison pour tous, pour redevenir en 2009, l'un des deux centres sociaux de la ville, dont la gestion a été confiée à l'ADPEP 28 (association départementale des pupilles de l'enseignement public).

L'endroit est convivial, généreux, dynamique et nombreux sont les Lucéens qui ont participé aux activités du Clos Margis depuis son ouverture. L'aventure a commencé en 1992 sous l'impulsion de James Benoist, Maire de l'époque et de son Conseil Municipal qui décidaient de la construction d'un équipement de proximité destiné à l'accueil et l'accompagnement social, culturel et éducatif ouvert à tous.

Cette structure, qui réunit toutes les

générations, a connu de multiples fonctionnements.

Avec les années, Le Clos Margis est devenu un lieu de convivialité au plus près des habitants qui vise à développer le lien social, la mixité, à renforcer les solidarités entre les générations et où l'accueil de tous est une priorité.

Nombreux sont ceux qui se souviennent des aventures vécues à l'occasion de leur participation au Téléthon où il fallait rejoindre Paris en tandem ou en roller, vendre des tricots et où les promesses de dons récoltées atteignaient plus de 40 000 francs en 1996...

C'est aussi le Clos Margis qui organise et coordonne les fêtes du quartier de Bruxelles depuis 20 ans. Ces événements ont mobilisé et mobilisent toujours les adhérents, toujours volontaires.

Depuis 20 ans, chaque semaine, de nombreuses activités sont mises en place.

Certaines existent depuis sa création, d'autres ont subi des interruptions ou ont disparu, de nouvelles font régulièrement leur apparition...

Le Clos Margis sait s'adapter à l'air du temps, aux souhaits des habitants qui le fréquentent.

Parmi les nombreuses activités, on peut citer l'alphabétisation, les activités petite enfance, les projets des jeunes, les jeux de cartes, les repas, le club pyramide, les loisirs créatifs, le patchwork, la peinture...

Chaque été, le Clos Margis organise également des séjours, pour les jeunes et pour les familles. Certains se souviendront sans doute des caravanes à Brou et à Cloyes qui permettaient aux familles de prendre l'air de la campagne pendant quelques jours, des séjours sous toile de tente ou en mobil-homes où toutes les mers bordant la France ont été visitées...

Pour célébrer cet anniversaire, le samedi 15 décembre dernier, une journée a été organisée avec l'inauguration d'une exposition rétrospective en fin de matinée, suivie d'un déjeuner sur le principe d'une auberge espagnole puis d'une après-midi ludique où certaines des activités aujourd'hui disparues ont été revisitées. La journée s'est clôturée autour d'un repas et d'une soirée dansante.

L'exposition photos, illustrant 20 ans d'aventures, était visible au Clos Margis jusqu'à la fin de l'année.

Longue vie au Clos Margis... ■



L'équipe d'animation en pleine préparation

# Inscriptions à l'école

Rentrée 2013/2014

Les inscriptions à l'école ne sont pas automatiques. Il s'agit d'une formalité à accomplir par les parents auprès de la mairie. Le nombre d'inscrits a une incidence directe sur les décisions d'ouverture ou de fermeture de classes prononcées par l'Inspection Académique.

L'exactitude des effectifs, parfois faussée par les inscriptions tardives, est à ce titre un enjeu pour défendre la nécessité des ouvertures de classes et particulièrement pour éviter leurs fermetures. C'est pour cela que les inscriptions des enfants pour la rentrée de septembre 2013 auront lieu en Mairie dès le lundi 7 janvier 2013.

## Pour qui ?

- Les enfants qui entrent en première année de maternelle : enfants nés en 2010 (âgés de 3 ans avant le 31/12/13),
- Les enfants intégrant la première année d'école élémentaire (CP),
- Les nouveaux arrivants sur Lucé en âge d'être scolarisés en maternelle ou en élémentaire.

## Dans quelle école ?

Pour inscrire leur(s) enfant(s), les parents doivent respecter la « carte scolaire » qui détermine le lieu de scolarisation de l'enfant en fonction de son adresse.

## Comment faire ?

Dans un premier temps, vous devrez vous rendre à l'Hôtel de Ville. Un certificat d'inscription vous sera délivré par la mairie. Vous devrez en



suite vous présenter obligatoirement à l'école de votre secteur, pour procéder à l'admission de votre enfant, faute de quoi l'inscription définitive ne pourra pas être validée. En effet, l'admission à l'école maternelle ou élémentaire est prononcée par le directeur ou la directrice de l'école.

## Quels documents fournir ?

Pour vous faire délivrer le certificat d'inscription par la mairie, vous devrez vous y présenter, muni obligatoirement des documents suivants, originaux et photocopies :

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile au nom des parents (facture d'électricité, d'eau, quittance de loyer...),
- Décision du juge aux affaires familiales fixant les droits parentaux en cas de séparation,
- Carnet de santé à jour ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge,

Pour vous rendre à l'école, vous devrez avoir en votre possession :

- Le certificat d'inscription délivré par la mairie,
- Si votre enfant vient d'un autre établissement, le certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école.

Ensuite, vous devez prendre contact avec le directeur de l'établissement pour convenir d'un rendez-vous et valider l'inscription.

## Inscriptions aux services périscolaires

Au moment de l'inscription de votre enfant à l'école, vous pourrez procéder à son inscription aux services de restauration, de ramassage, d'accueil périscolaire et d'accompagnement éducatif.

Pour l'ensemble de ces services, vous devez vous munir des documents cités précédemment et des justificatifs de ressources suivants, originaux et photocopies :

- Dernier avis d'imposition,
- Trois derniers bulletins de salaire,
- Relevé d'Identité Bancaire,
- Attestation CAF pour le calcul ou la mise à jour annuelle de votre quotient familial. ■

## ► A retenir

**Inscriptions scolaires et aux services périscolaires à compter du lundi 7 janvier 2013** aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

**Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré !**

# Spectacle cabaret pour nos aînés

## Banquet des anciens

Les samedi 20 et dimanche 21 octobre 2012, le traditionnel banquet des anciens réunissait quelques 800 convives dans la salle d'honneur du centre culturel Edmond Desouches autour d'un repas spectacle sur le thème du cabaret.

Côté coulisses, cet événement donne lieu à une logistique minutieusement orchestrée par le service des fêtes de la Ville.

Les tables, vêtues de nappes d'inspiration bistrot à carreaux rouge et blanc donnaient le ton.

Sur chacune d'elles, de vraies orchidées étaient placées en centre de table dans de longs vases en verre transparent.

Accueillis par Emmanuel Lecomte, Maire de la Ville et Président du C.C.A.S., Arlette Moiré, Adjointe en charge des fêtes et cérémonies et de nombreux élus, les 800 convives ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un savoureux repas.

Sur le thème du canotier et plus particulièrement du cabaret, nos aînés ont ensuite pu découvrir et admirer un spectacle cabaret dirigé par Dimitri Aubry, chanteur et meneur de revue, entouré de ses danseuses.

Ce jeune chanteur, très applaudi, a su faire preuve d'une grande performance tant vocale que scénique, il a mené avec dynamisme son tour de chant, mêlant les plus grands





succès du music hall et les airs barytonnant du répertoire lyrique.

La formation artistique comptait également la présence d'un ballet de quatre danseuses, qui avec séduction, précision et énergie permettait de faire voyager le public à l'époque du charleston, des valse viennoises, ou bien encore du French Cancan...

Le Maire, Emmanuel Lecomte, s'est dit particulièrement heureux de présider ces deux journées auxquelles il est très attaché.

*« Les plus anciens d'entre vous ont quasiment vécu le 20<sup>ème</sup> siècle dans son intégralité.*

*En tant que derniers acteurs vivants de l'histoire contemporaine au début du troisième millénaire, vous représentez tous un plus incontestable et incontesté pour notre collectivité locale qui a besoin de cultiver et de nourrir sa mémoire. »*

Les doyennes, Andrée Bainier, Suzanne Goetgebuer et Catherine Gode ainsi que les doyens André

Liger et Gilbert Quentin ont été mis à l'honneur par la Municipalité.

L'ensemble des participants s'est vu remettre un colis gourmand de fin d'année. ■

## ► Le fil de la solidarité

Face à l'émiettement du lien social, la municipalité a créé en 2010 « Le fil de la solidarité » à destination des seniors qui souhaitent une écoute conviviale, bienveillante et régulière par téléphone.

Ce service permet d'offrir une présence téléphonique à toute personne de plus de 60 ans qui se sent seule ou qui a envie de bavarder un moment.

La personne appelée communique son numéro de téléphone puis elle choisit le moment de la journée qui lui convient le mieux pour recevoir un appel et échanger tranquillement.

La conversation est libre, anonyme, confidentielle et sans jugement ; le service est gratuit et sans engagement.

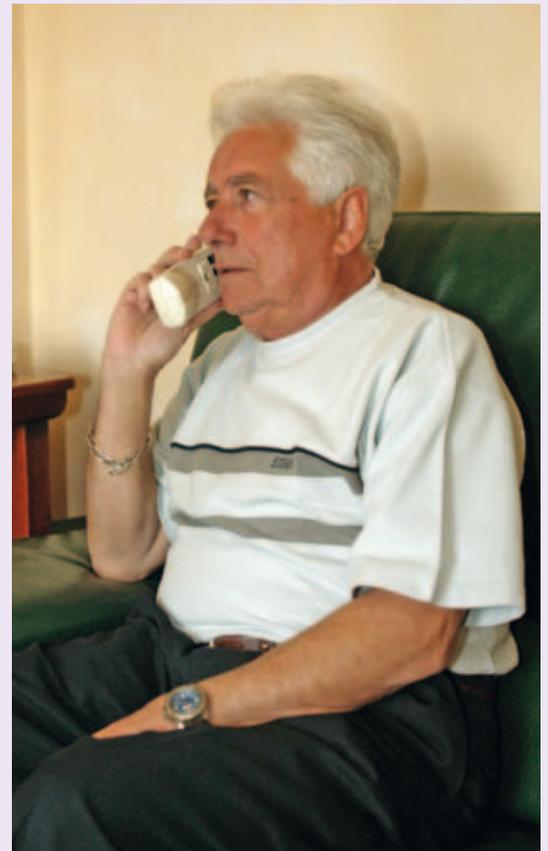
« Le fil de la solidarité » permet de rompre un certain isolement, de parler du quotidien, de l'actualité de la ville ou du quartier, le tout sur un mode convivial et amical.

C'est un service sans contrainte, sans engagement et par conséquent qui peut être arrêté à tout moment, sur simple demande.

Pour s'inscrire, il suffit de se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale, l'inscription est validée par un courrier.

### Contact

Centre Communal d'Action Sociale - 10, rue de Bruxelles à Lucé  
Tél. 02 37 34 64 65



# Les travaux de fin d'année

Tout au long de l'année, la Ville entretient, aménage, construit et fleurit son territoire. Les chantiers sont organisés de manière à réduire au maximum les inconvénients en termes de circulation pour la voirie et d'utilisation pour les bâtiments.

## Une nouvelle aire de stationnement

Une nouvelle aire de stationnement a été créée entre la rue de la République et la rue Jules Ferry. Les travaux ont débuté cet été, juste après la déconstruction de l'ancien cabinet de radiologie et l'Espace Culture. La superficie d'aménagement du projet est de 2 345 m<sup>2</sup> et concerne 4 parcelles cadastrales.

Un premier parking gratuit, d'une capacité de 31 places, dont une réservée pour les PMR (personnes à mobilité réduite), a été aménagé. Il est accessible depuis la rue de la République et permet de compléter l'offre de stationnement devenue insuffisante dans un secteur très commerçant. Un deuxième espace permet d'officialiser 16 places de stationnement gratuites rue Jules Ferry sur une emprise déjà partiellement utilisée avant les travaux par les élèves du Lycée situé juste à côté, l'école de danse et les riverains du quartier.

L'ensemble offre une capacité de stationnement totale de 47 places, de largeur confortable (2,5 m), qui permettent de monter ou de descendre facilement de son véhicule.

Les deux parkings ne sont pas reliés entre eux pour des raisons de sécurité. Une allée piétonne a en revanche été créée ainsi que 648 m<sup>2</sup> d'espaces verts qui représentent 27 % de la superficie aménagée répartis entre pelouse et plantes couvre-sols.

Dans un souci d'économie d'énergie, cet espace accueille 9 mâts d'éclairage public équipés de LEDs. Cette technologie permet entre autre un abaissement de puissance la nuit et offre une qualité d'éclairage largement supérieure à un éclairage classique pour un coût nettement moins énergivore.

## Voirie rue François Foreau

La première tranche de travaux de la rue François Foreau a débuté début novembre pour se terminer juste avant les fêtes de fin d'année, elle concerne la partie située entre la rue de la République et le Hameau de France.

Pendant cette période, la rue a été fermée à la circulation afin de procéder à l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone.

Une deuxième tranche de travaux va être entreprise juste après les fêtes et ce, jusqu'à fin mars, elle concernera le tronçon qui s'étend jusqu'au carrefour avec les rues François Robillard et de



Création d'un parking, rue de la République



Travaux de voirie rue François Foreau



Rénovation des vestiaires au gymnase Jean Boudrie



Un nouveau jardin du souvenir



Aménagement d'un local commercial, rue de Beauce

Beauce. La troisième tranche sera, quant à elle, réalisée courant 2014. Au final cette rue va être totalement réaménagée afin de réduire la largeur de circulation et, à certains endroits, le passage d'un seul véhicule à la fois sera envisagé grâce à l'installation de chicanes sur 20 m de longueur. Cela permettra de diminuer sensiblement la vitesse des véhicules qui empruntent cette voie comme un axe de transit.

## Rénovation du Gymnase Jean Boudrie

Le chantier a démarré le 3 septembre dernier et se poursuit conformément au planning. Les travaux sont réalisés sur un site occupé puisque les scolaires et les associations utilisatrices peuvent poursuivre leurs pratiques sportives. La 1<sup>ère</sup> phase vient de s'achever et concerne l'aménagement de deux vestiaires : l'un avec accès dans la salle de sport et le second sur l'extérieur.

Les travaux portent sur la réfection de l'électricité, de la plomberie, de la ventilation, la redistribution du chauffage, la mise en peinture, la

réalisation d'un carrelage et la pose de faïence dans les deux locaux vestiaires nouvellement aménagés.

Actuellement, le gymnase est composé de trois vestiaires. A terme, c'est quatre vestiaires joueurs et un deuxième vestiaire arbitre qui seront mis à disposition des utilisateurs.

Nous ne manquerons pas de faire un point au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

## Jardin du souvenir

Un nouveau jardin du souvenir a pris place au cimetière de Poiffonds.

Ce nouvel aménagement répond à une demande forte des familles dont le défunt a choisi l'incinération. Un puits recouvert de galets blancs permet la dispersion des cendres. Deux bancs et une table de cérémonie ont été installés au pourtour afin de permettre aux familles de se recueillir. Conformément à la législation funéraire, une colonne du souvenir permet de graver les noms des défunts dont les cendres ont été dispersées.

L'emplacement du site est indiqué sur une pierre de granit rose.

L'année 2013 verra l'aménagement de trois columbariums sur le même modèle des deux déjà existants.

## Aménagement d'un local commercial

La Ville est propriétaire d'un local situé au 26 bis rue de la Beauce, acheté il y a plusieurs années en tant qu'atelier relais pouvant être mis à disposition d'entreprises.

Le bien étant vacant et dans un souci de dynamisme commercial, la Ville a entrepris la réhabilitation complète de ce local en vue de le louer et d'encourager la création d'une entreprise, en l'occurrence de Lucé auto-école. Avec une salle équipée pour se former au code de la route, le site est aujourd'hui conforme aux normes exigées pour ouvrir un établissement recevant du public de 5<sup>ème</sup> catégorie. Les deux créateurs ne sont autres que deux habitants du quartier, nous souhaitons longue vie à cette nouvelle activité.

Lucé auto-école  
26 bis rue de la Beauce à Lucé  
Tél. 02 37 90 60 19. ■



# Recensement, mode d'emploi

## Population

L'enquête annuelle de recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 23 février 2013, elle repose sur un partenariat étroit entre la commune et l'Insee. Elle concerne 8 % des Lucéens.

**D**ans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme c'est le cas de Lucé, la collecte a lieu chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population. Si votre logement appartient à l'échantillon retenu cette année, vous recevrez la visite d'un agent recenseur, tenu au secret professionnel et identifiable grâce à une carte officielle tricolore, sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.

L'agent vous aidera à remplir les questionnaires concernant votre logement et les personnes qui y vivent.

## D'utilité publique

Le recensement permet de mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc.

Les résultats du recensement éclairent également les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, crèches, etc.).

Ces chiffres aident aussi les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main d'œuvre sur un secteur donné, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

## Réponse obligatoire mais protégée

Répondre au recensement est à la fois un acte civique et un acte obligatoire en vertu de la loi du 7 juin 1951. Toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et traitées de manière anonyme. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques.

## Une référence pour appliquer les textes législatifs

Le fonctionnement des collectivités est lié au nombre d'habitants. Environ 350 dispositions législatives et réglementaires s'appuient sur les chiffres de la population.

Ainsi, les résultats du recensement sont une référence pour l'application de ces textes, relatifs principalement à la gestion des communes. Ils déterminent, notamment, le montant de la dotation globale de fonctionnement (versée par l'État aux communes), la taille du conseil municipal ou encore le découpage des circonscriptions électorales.

## Des résultats statistiques disponibles gratuitement

Chaque année, l'ensemble des résultats statistiques pour l'année N-3 est disponible gratuitement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr), sous forme de tableaux pré-définis ou de bases de données téléchargeables.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du Maire au 02 37 25 68 04. ■

# Lucé favorable au tracé Est rapproché

## Aménagement

Au cœur de la concertation qui s'est déroulée du 24 septembre au 19 octobre 2012, la ville de Lucé a souhaité, en s'adressant au garant de cette consultation, rappeler son choix pour le tracé Est rapproché.

Respectueux des orientations du SCoT (schéma de cohérence territoriale), ce projet présente l'avantage de ne pas surcharger davantage la rocade, déjà saturée aux heures de pointe et permet de ne pas concentrer les nuisances sonores ainsi que la pollution, sur une seule partie de l'agglomération.

Lors de son intervention au Conseil Communautaire le 22 octobre 2012, Emmanuel Lecomte a rappelé la position de la ville, précisant que Lucé avait déjà délibéré en ce sens le 16 décembre 2009 à l'unanimité, prônant également la gratuité du parcours du Nord au Sud de l'Eure-et-Loir :

« La Ville de Lucé s'est prononcée le 16 décembre 2009 pour un contournement Est, en 2 x 2 voies, gratuit. Aujourd'hui, on sait que la gratuité est remise en cause pour des raisons financières connues de tous. Je comprends la position de mes collègues opposés au tracé Est rapproché puisque certains seront fortement impactés par la proximité du nouveau tracé.

Mais je vais, pour ma part, vous expliquer la situation de Lucé aujourd'hui. Les 38 000 véhicules qui empruntent chaque jour la rocade engendrent pollution et nuisances sonores, amplifiées par une dominante des vents d'Ouest. Je parle aussi pour notre voisine de Mainvilliers qui connaît à peu

près les mêmes problèmes.

Comme je viens de l'expliquer, Lucé subit les nuisances de la rocade qui contourne Lucé par l'Ouest mais également les méfaits de l'ancien CD 105, autrement dit l'ancienne rocade que l'on peut qualifier de rocade intramuros. Elle part de Lèves, continue sur Mainvilliers pour rejoindre Lucé via le carrefour de l'Europe avant de regagner Luisant, Le Coudray et ensuite converger vers la grande rocade et l'hôpital. Au total, cette petite rocade intérieure accueille 10 mille véhicules/jour.

C'est la raison pour laquelle la Ville de Lucé est favorable au tracé Est rapproché.

A l'heure où l'agglomération s'agrandit pour rassembler 42 et bientôt 47 communes, extension à laquelle j'ai toujours été favorable, je suis pour la solidarité de nos territoires et au nom de Lucéens, je crois qu'il faut aussi savoir partager les inconvénients d'un projet.

Lucé les subit depuis plusieurs décennies et l'on a, aujourd'hui, une responsabilité à prendre.

Ce n'est pas un problème gauche/droite. La circulation va augmenter, il

y a des enjeux majeurs. En réalisant ce contournement Est, on va diminuer le trafic de transit de 40 %.

Quand je parle de transit, ce n'est pas uniquement des voitures ou des camions qui viennent de l'extérieur, je fais également allusion aux Euréliens qui vont de Dreux à Châteaudun, en passant par Lèves, Mainvilliers et par Lucé. C'est aussi ça la réalité. Il faut savoir ce que l'on veut. Je regrette de ne pas forcément être solidaire des maires des communes concernées par le contournement Est mais je défends les intérêts des Lucéens. Les nuisances aujourd'hui nous les vivons.

Il y a peut-être d'autres alternatives à envisager pour diminuer ces nuisances, notamment par la réalisation d'ouvrages d'art. Millau en est l'exemple parfait, son viaduc fait l'admiration du monde entier, tant pour sa réussite architecturale que pour la limitation des nuisances phoniques. L'enjeu ce soir est de se prononcer en notre âme et conscience pour concilier le maintien d'un réseau routier structurant et son utilisation par tous dans une solidarité de territoires. » ■



# Des fêtes à revivre

C'est dans un froid glacial et avec quelques flocons que se sont déroulés les préparatifs du Téléthon et du marché de Noël 2012. Ces deux événements, qui se sont déroulés le week-end du 7 au 9 décembre, ont attiré de nombreux visiteurs chaudement emmitouflés pour assister aux animations mises en place par la ville.



## Le Téléthon

Cette année encore, les associations de Lucé se sont mobilisées à l'initiative du service des sports de la ville pour une grande soirée sportive et d'animations destinée à récolter des fonds au profit du Téléthon.

Ainsi, le 7 décembre dernier, plus de deux cents personnes ont participé à la randonnée pédestre de 6,1 Km à travers la ville. A l'issue de cette marche, les participants se sont retrouvés autour d'une boisson chaude

bien méritée. Pendant toute la soirée, les démonstrations et animations se sont succédées dans la salle Pierre de Coubertin.

Un grand merci à l'ensemble des participants.

## Le marché de Noël

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire du marché de Noël Lucéen un lieu apprécié de tous : une cinquantaine d'exposants proposaient gourmandises et créations originales,

les animations étaient nombreuses et variées, l'ambiance était à la fête.

De quoi passer un agréable moment en famille, tout en dénichant des idées cadeaux pour les fêtes ou le réveillon et l'occasion pour tous les visiteurs de se plonger dans l'ambiance de Noël.

Les animations organisées durant tout le week-end ont connu un beau succès. Le père Noël a été assailli par les enfants qui se sont empressés de lui remettre leur lettre. ■



## Boulangerie Vaudecranne

**F**ranck Vaudecranne, artisan boulanger rue de la République à Lucé s'est vu remettre le Prix d'honneur 2012 du 9<sup>ème</sup> concours du meilleur pain au levain naturel au blé de Beauce sur le territoire Eurélien, concours qui réunit une centaine de participants sur le département.

Tout un symbole pour ce boulanger qui perpétue la tradition du bon pain dans une région réputée pour être le grenier de la France ! Son ouvrier boulanger, Gwenaël Pelletier, s'est lui aussi distingué en recevant le 3<sup>ème</sup> prix dans sa catégorie.

Ces deux récompenses leur ont été remises le 23 octobre dernier par la Confrérie des Fins Gourmets Euréliens en présence d'Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé, qui tenait à être présent pour les féliciter.

Pour ce concours, tous les boulangers disposaient de la même farine, remise par la confrérie.

Le pain des candidats était jugé sur plusieurs critères : sa présentation, son nez avec sa puissance aromatique, son goût et une appréciation plus générale.

Nous adressons toutes nos félicitations aux deux concurrents Lucéens qui ont su séduire les papilles du jury.

Boulangerie Vaudecranne  
58 rue de la République - 28110 Lucé  
Tél. 02 37 91 00 55.

## France Alzheimer 28

**N**e restez pas seuls face à la maladie d'Alzheimer. France Alzheimer 28 vous propose une aide de proximité destinée aux aidants des malades et aux malades eux-mêmes : accueil, écoute, ateliers, formations, conférences, réunions d'information, groupes de paroles...

Présidente : Francine Wattiaux  
Tél. 02 37 96 95 04 ou 06 50 79 92 00  
France.alzheimer28@orange.fr

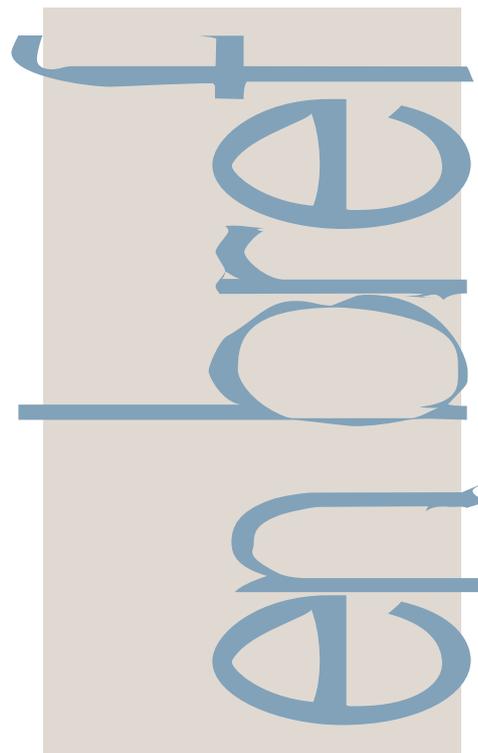
## Entretien des trottoirs

**C**onformément au règlement sanitaire départemental en vigueur, les habitants des immeubles riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile, et signaler toutes dégradations causées par un tiers.

En cas de chute de feuilles, les habitants des immeubles riverains des voies publiques doivent ramasser les feuilles mortes.

En temps de neige, les propriétaires, usufruitiers ainsi que les locataires d'immeubles et de boutiques, sont tenus de balayer la neige après grattage au besoin sur toute la longueur de la propriété bordant la voie et sur une largeur minimale d'1m40.

En cas de verglas, les riverains doivent répandre au devant de leur habitation sur une largeur de trottoir d'1m40, du sel, du sable ou de la sciure de bois qu'ils doivent balayer dès que survient le dégel.



## L'écrivain public

**L**es centres sociaux proposent des permanences avec un écrivain public, à votre disposition pour rédiger des lettres diverses (personnelles ou administratives), rédiger votre Curriculum Vitae (C.V.) ou vous aider à remplir tout document administratif. C'est un service gratuit et confidentiel.

Julia Santos assure des permanences aux lieux et horaires suivants :

- Centre social Robert Doisneau, 81 bis rue François Foreau, le lundi de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h,
- Centre social du Clos Margis, 1 ter rue de Genève, le mardi de 9h à 12h et le mercredi de 9h à 12h,
- Point Info Famille, 92 bis rue François Foreau, le mardi de 13h45 à 17h45,
- Centre Guynemer-Clemenceau, 22 bis rue Georges Clémenceau, le vendredi de 14h à 17h.

Pour prendre rendez-vous avec l'écrivain public, contacter le 06 31 62 79 95.

## Gens du voyage

Les caravanes installées rue des Tourneballets en zone industrielle sur un terrain privé ont obtenu l'autorisation de l'entreprise concernée pour stationner jusqu'au 31 janvier 2013.



# Infos

## Mathieu Madénian



11 janvier - Centre Culturel - 20h30

Venez découvrir le seul homme qui a réussi, en 1 heure de rire, à fédérer contre lui son ex, ses parents, sa grand-mère, Benoît XVI, la ligue des Droits de l'Homme, le Dalai Lama, l'association des ex de Carla Bruni, le coiffeur visagiste de Franck Ribéry, le père de Jean Sarkozy, le labrador de Gilbert Montagné et la moitié de la communauté gay de Kaboul.

Dans un spectacle hilarant, Mathieu Madénian nous livre sa vision du monde et en profite pour se (et nous) venger des petites et des grandes humiliations de la vie.

Tél. 02 37 33 75 85 ■

13 janvier

### ■ «Corse», ciné conférence reportage de l'association des Jumelages

La Corse est unique. Cette montagne au cœur de la méditerranée est auréolée de beautés naturelles somptueuses. Du fait de son insularité, elle a engendré au fil du temps, un grand nombre d'espèces animales et végétales endémiques. Un écosystème remarquable à découvrir en randonnée le long du GR 20 ou en

plongée dans la réserve de Scandola.

L'histoire de la Corse, faite de siècles d'affrontements, a forgé un peuple chaleureux doté d'une forte culture à l'image des chants polyphoniques superbement entonnés par le groupe Meridianu, véritable hymne à la nature, à l'amour, à la vie, ... à la Corse.

Centre Culturel  
15h, Salle d'honneur  
Tél. 02 37 35 80 27

16 janvier

### ■ Assemblée générale

des Anciens Combattants  
Prisonniers de Guerre  
Centre Culturel  
Tél. 02 37 34 17 14

19 janvier

■ **Concert du Nouvel An**  
de l'Orchestre d'Harmonie  
Centre Culturel  
20h30  
Tél. 02 36 69 54 30

20 janvier

■ **Fête d'hiver de Lucé Sport Gym**  
Centre Culturel  
14h30  
Tél. 02 37 35 22 92

25 janvier - Annulé

■ **Julian Perretta**  
Le management de Julian Perretta vient de nous faire part du communiqué suivant :  
«*Julian Perretta sera en tournée pour la première fois en Australie en janvier février et mars 2013. De ce fait, sa tournée européenne est reportée à une date ultérieure.*»  
Tél. 02 37 33 75 85

1<sup>er</sup> février

### ■ Assemblée générale

**de L.M.P.T.T. Athlétisme**  
Centre Culturel  
Tél. 02 37 28 64 81

2 et 3 février

■ **Salon du mariage organisé par l'UCIAL**  
Centre Culturel  
Tél. 02 37 35 33 80



8 février

■ **Le saloon Münchhausen**  
Considérant le succès mérité de « La Taverne Münchhausen », nous aurons le plaisir cette année d'accueillir les mêmes joueurs dans le « Saloon Münchhausen ». Le cadre majestueux du XVIII<sup>ème</sup> siècle laissera ici place à la poussière d'un saloon !  
La Compagnie des Femmes



à Barbe reste sur le même principe de théâtre d'improvisation mais change de décor, de siècle et de continent. Nos fabulateurs professionnels se transportent au Far West et proposent une version western de ces joutes oratoires. Venez écouter les menteries du cow-boy, du jeune sudiste,



de l'institutrice baroudeuse, du charlatan vendeur de potion, de la justicière, de l'espionne mexicaine, de la patronne du saloon, sous l'égide de l'impitoyable shérif.  
Centre Culturel  
20h30  
Tél. 02 37 33 75 85

**10 février**

■ **«Amazonie», ciné conférence reportage de l'association des Jumelages**

Ce film numérique de Francis Salvador est une formidable aventure humaine ! Rencontre avec les Yanomami, la grande ethnie mythique de l'Amazonie à cheval sur le Brésil et le Venezuela même si, malheureusement, leur territoire suscite bien des convoitises mercantiles. Nous partagerons leur



quotidien, entre pêche, chasse, manioc et chamanisme... Les indiens Tapirapé et les Karaja s'accrochent à leurs traditions au centre du Brésil. Ces indiens tentent de limiter les perversions de la société brésilienne.  
Centre Culturel  
15h  
Tél. : 02 37 35 80 27

**12 février**

■ **Trophées du sport**  
Centre Culturel - 19h  
Tél. 02 37 25 68 63

**15 février**

■ **Création théâtrale** de Shady Nafar et Martin Juvanon du Vachat : «Cachons-nous sous cet amandier»  
Centre Culturel  
20h  
Tél. 02 37 25 68 93

**17 février**

■ **Loto du Comité des Fêtes**  
Centre Culturel  
Tél. 02 37 34 12 27

# Contes et nouvelles de Maupassant

**18 janvier - Centre Culturel - 20h30**

Une comédie noire et satirique.

Huit nouvelles viennent alimenter l'écriture d'une comédie. L'auteur, David Lesné n'a pas adapté une nouvelle pour elle-même mais a construit une comédie à part entière, constituée d'un ensemble de nouvelles enchevêtrées. Du drame, de la noirceur des nouvelles, l'auteur en a exacerbé l'aspect satirique.

La mise en scène fait quelques références à des formes de théâtre populaire, très en vogue au XIX<sup>ème</sup> siècle : le grand guignol, la tragicomédie, la comédie, le drame, le vaudeville et le cabaret.

La Dot, La Petite Roque, Pierrot, Le petit fût, L'aveu, Madame Hermet, Idylle, Lit 29.

Tél. 02 37 33 75 85 ■



# Un bouillon de culture



## Médiathèque

La Médiathèque George Sand vous invite à découvrir ses espaces dédiés aux loisirs et à la culture. Lire le journal, surfer sur Internet, partager un moment de complicité avec vos enfants, faire des recherches, emprunter des DVD, des CD ou des BD, retrouver vos auteurs préférés, profiter du calme pour travailler, participer à une animation... les possibilités sont multiples !

**T**out au long de l'année, des animations vous sont proposées au sein des différentes sections :

expositions, conférences, concerts, rencontres, heures du conte...

Les bibliothécaires de chaque section sont à votre écoute pour vous renseigner et vous conseiller.

Au rez-de-chaussée, l'espace Jeunesse vous accueille dans un univers tout en couleurs et vous propose albums, BD, romans et documentaires, ainsi que des animations régulières ou ponctuelles, comme l'heure du conte et diverses expositions destinées aux enfants et adolescents.

Au 1<sup>er</sup> étage, l'espace Adultes dispose d'un coin lecture pour la presse où vous trouverez une centaine de journaux et magazines sur tous les sujets, ainsi que des dictionnaires, encyclopédies et méthodes de langues. Un important fonds d'ouvrages en gros caractères et des livres enregistrés sur CD sont disponibles. Vous y trouverez aussi des romans français et étrangers, des BD ainsi qu'un grand

choix de livres sur des thèmes variés : histoire, tourisme, bricolage, sciences, arts, cuisine...

Juste à côté, dans une salle entièrement dédiée aux nouvelles technologies, l'Espace Public Numérique abrite 14 postes informatiques, équipés de différents logiciels, permettant de travailler et d'effectuer des recherches sur Internet. Il est nécessaire d'être inscrit à la médiathèque pour y accéder. L'espace propose différents documents tels que des livres, CD-Rom, magazines... sur le monde du multimédia.

Au 2<sup>ème</sup> étage, l'espace Musique propose des ouvrages sur les thèmes de la musique et des compositeurs où se mêlent CD et revues spécialisées dans un lieu convivial pour le plus grand bonheur des mélomanes. ■

## S'inscrire à la médiathèque

### Modalités

Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Pour les moins de 18 ans : une autorisation parentale (document disponible à la médiathèque)

### Tarifs

Adultes résidant à Lucé : 5 €

Adultes hors Lucé : 11 €

Jeunes (- de 18 ans) et étudiants : gratuit

Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA : gratuit

L'inscription est valable un an

### Emprunts

Vous pouvez emprunter :

7 livres ;

6 CD musicaux ;

3 livres musique ;

6 revues ;

3 textes lus ;

3 CD Roms ;

1 DVD (1 DVD musical à partir de 14 ans)

### Réservations

Jusqu'à 3 documents

### Renseignements

Médiathèque George Sand

6 rue Pasteur

28110 Lucé

Tél. : 02 37 33 75 80

## A vos agendas

### ► Heure du conte



**Samedi 12 janvier**

**Samedi 2 février**

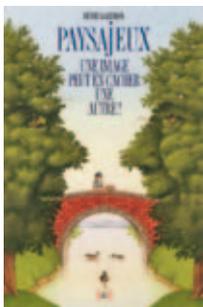
**16h, château de Pictordu à l'espace jeunesse**

## coups de cœur

### ► Espace jeunesse

## Paysageux

Henri Galeron



C'est un livre-jeu raffiné où chaque image représente un paysage champêtre, dans lequel sont dissimulés des éléments à trouver. De belles images, teintées de surréalisme, inquiétantes ou surprenantes, mettent en valeur le talent de Henri Galeron. ■

### ► Espace adultes

## Le dernier des Weynfeldt

Martin Suter

Une histoire de faussaire, en Suisse, chez les collectionneurs

d'œuvres d'art. Quelle toile sera vendue aux enchères ? La véritable « Femme nue de dos accroupie devant une salamandre » peinte en 1900 par Félix Vallotton, ou sa copie ? L'intrigue se noue et se dénoue avec un raffinement et une précision remarquables.



Les personnages sont tous particulièrement redoutables, un seul d'entre eux est intègre, c'est le dernier des Weynfeldt, expert en art... ■

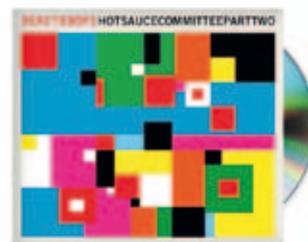
### ► Espace musique

## Hot sauce committee part II

Beastie Boys

Les trentenaires ont été marqués par l'irruption,

dans les années 80, de ces sales garnements new-yorkais qui ont bousculé les frontières du hip-hop.



Dès la sortie de leur 1<sup>er</sup> album en 1986, leur punk-rap avait provoqué un véritable raz de marée et leur succès, tant commercial que critique, ne s'est pas démenti depuis. Ce dernier disque, fidèle à leur style, est encore une bombe et laisse supposer que leur son ne se démodera jamais même si, hélas, le décès du regretté « MCA » survenu depuis a probablement mis un terme à leur carrière. ■

### ► Espace multimédia

## Concevoir une application iPad

Chris Stevens

L'iPad est l'une des tablettes les plus convoitées dans le monde, il faut donc être à même de relever les défis de la conception.

Apprenez à tirer parti des innovations apportées par l'iPad afin de garantir le succès de votre application.

Chris Stevens, créateur de la fameuse application Alice pour iPad qui a connu un succès retentissant dans le monde avec plus de 500 000 exemplaires vendus, livre tous ses secrets pour développer avec succès des applications les plus vendeuses possibles. ■



# Vos droits et démarches

## Service population

### La légalisation de signature

La légalisation de signature est une procédure administrative peu connue qui sert à authentifier la signature d'actes sous seing privé par une signature officielle.

L'article L.2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que : « *Le Maire, ou celui qui le remplace, est tenu de légaliser toute signature apposée en sa présence par l'un de ses administrés connu de lui, ou accompagné de deux témoins connus de lui* ».

Cette légalisation ne porte que sur la signature. En aucun cas la teneur du document ne fait l'objet d'une légalisation.

Le fond du document n'est absolument pas authentifié, seule la signature l'est.

Le Maire ne légalise que des signatures d'administrés connus de lui. La personne doit alors être domiciliée ou résidente sur la commune. Dans ce cas, l'utilisateur doit se présenter en Mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

La légalisation de la signature est faite immédiatement sur place.

Pour plus de renseignements, merci de vous adresser en Mairie, Service à la Population.

Tél : 02 37 25 68 25 ou par courriel : [affaires.generales@ville-luce.fr](mailto:affaires.generales@ville-luce.fr)

### La photocopie certifiée conforme de documents

Les services administratifs, les mairies et les entreprises ne peuvent plus dans leurs demandes, exiger la production d'une copie certifiée conforme à l'original d'un document administratif.

Ces demandes concernaient auparavant les copies de diplômes, réclamées lors des inscriptions universitaires, les copies des états de service militaire...

La production d'une photocopie simple du document original, dès lors qu'il est lisible, doit être acceptée. En cas de doute sur la validité de la copie produite ou envoyée, ces administrations ou autres organismes peuvent demander de manière motivée, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la production de l'original.

Les procédures en cours sont alors suspendues jusqu'à la production de l'original.

La certification conforme des photocopies de documents administratifs destinés à des administrations étrangères demeure possible.

Dans ce cas, les services administratifs sont tenus de certifier les documents qui leur sont présentés.

Réciproquement, les administrations françaises peuvent demander la certification des copies de pièces établies par les administrations étrangères, qui leur sont présentées par certains usagers à l'appui de leur dossier.

### Recensement citoyen

Le recensement militaire ou recensement citoyen est obligatoire. Il concerne les jeunes français de 16 ans, garçons et filles. Pour procéder à votre recensement, vous devez vous présenter en mairie dans les trois mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire, muni d'une carte nationale d'identité (ou de tout autre document justifiant de la nationalité française), du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile.

En cas d'empêchement, le représentant légal peut procéder à votre recensement à votre place.

À la suite du recensement, la mairie vous délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics : permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté... ■

# Retraités et plus actifs que jamais



## Loisirs du temps libre

Avec environ 250 adhérents, Loisirs du temps libre à Lucé est une association qui a pour but de réunir les retraités de la ville, de les distraire et de créer entre eux des liens de solidarité.

**S**ous la houlette de Monique Richard, la Présidente, l'association ne manque pas d'idées pour occuper le temps libre de nos seniors. On peut en effet être à la retraite et avoir un emploi du temps bien rempli !

Cultiver le lien social, développer les échanges et la solidarité par le biais d'animations diverses, permet aux jeunes et aux moins jeunes retraités de rester actifs.

Riches d'un temps libre précieux, ils sont généreux et participent volontiers à toutes sortes d'activités.

Sorties, voyages, après-midi dansants avec tombola, goûter de Noël... égayent régulièrement leur calendrier. Tous trouvent plaisir à se retrouver et à partager ces instants privilégiés.

Chaque semaine, les lundi, mercredi et vendredi après-midi, les adhérents ont la possi-

bilité d'aller au club et de se réunir au foyer-logement Georges Hays pour passer un bon moment autour de jeux de cartes ou de jeux de société tout en partageant le plaisir d'un délicieux goûter.

La liste serait incomplète si l'on oubliait d'évoquer l'exposition-vente qui a lieu chaque année au mois de novembre. Les visiteurs apprécient le dynamisme et la créativité des membres du club : tricot, broderie, patchwork, pâtisseries, confitures... tout est soigneusement fabriqué par leurs soins. Les ventes permettent de financer les quatre matinées récréatives organisées dans l'année.

L'association démontre bien que le troisième âge n'existe plus, que nos retraités sont plus actifs que jamais et que celles et ceux qui ont cessé d'exercer une activité professionnelle n'arrêtent pas pour autant d'avoir des projets.

## Calendrier des animations 2013

27 mars, après-midi dansant  
30 avril, croisière sur la Mayenne  
28 mai, sortie en Vallée du Loir  
juin : non fixé  
24 et 25 septembre, vendanges à Chalonnes  
25 septembre, après-midi dansant  
24 octobre, assemblée générale  
17 novembre, exposition-vente  
novembre, journée-rencontre  
12 décembre, goûter de Noël  
17 décembre, Féeries de Noël. ■

## ► Contacts

Loisirs du temps libre

Présidente  
Monique Richard

26 rue Louis Vayssié  
28110 Lucé

Tél. 02 37 28 05 57



les luciales

Emmanuel Lecomte,  
Maire de Lucé, Président du Centre Communal d'Action Sociale,  
Les élus du Conseil Municipal,  
et les services de la Ville  
vous présentent leurs vœux pour la nouvelle année.

